

Qu'est-ce que la chirurgie ambulatoire ?

Cela veut dire que votre séjour se fera durant la journée, que vous n'y passerez pas la nuit : en général, vous rentrez le matin et sortez en fin d'après-midi. Le séjour peut parfois être même plus court .

Aujourd'hui de nombreuses interventions peuvent être réalisées en ambulatoire. L'acte chirurgical reste le même : il est réalisé au bloc opératoire, sous anesthésie générale ou locale. La surveillance après l'anesthésie est rigoureuse et permet, sans risque majoré, de sortir le soir même.

Comment s'y préparer ?

L'indication chirurgicale ayant été posée, vous devrez impérativement voir l'anesthésiste : cette consultation a pour but d'évaluer tous les paramètres pouvant influencer l'anesthésie (état physique, allergies, problèmes de santé, prise de médicaments ...). Vous devrez donc préparer la liste des médicaments que vous prenez, et tous vos problèmes de santé (hypertension, cholestérol, diabète ...).

La nuit précédant votre hospitalisation, vous ne devez rien manger ou boire à partir de minuit, ni fumer ! Ne pas respecter ces consignes peuvent faire annuler l'intervention.

Il faut également prendre une **douche** à l'aide d'un savon antiseptique qui vous aura été prescrit, en insistant sur les zones à risques de contamination microbienne (aisselle, périnée, pieds) et sur la zone opérée. L'application de ce produit doit au moins durer 3 minutes.

Le jour de l'opération :

Commencez par prendre la 2^{ème} douche antiseptique dans les mêmes conditions.

Habillez-vous confortablement. Portez des vêtements propres, faciles à enlever. Ne vous maquillez pas, évitez laque et parfum, ne mettez pas de vernis à ongle (si vous en avez, enlevez-le). Laissez vos bijoux à la maison (même votre alliance). Si vous accompagnez votre enfant, amenez son doudou. N'oubliez pas votre carte vitale et vos résultats d'examen.

Présentez-vous à l'heure prévue au service d'accueil. Faites-vous accompagner mais n'utilisez pas votre véhicule car au retour il vous sera interdit de conduire. Si personne ne peut vous emmener ou venir vous rechercher, un taxi ou vsl pourra vous être prescrit.

Vous allez être installé dans votre chambre (box fermé au rez-de-chausée ou chambre au 1^{er} étage).

L'infirmière vous donnera une blouse à enfiler après vous être déshabillé.

Vous devrez retirer, si vous en portez, vos lentilles de contact, votre appareil dentaire ou auditif, vos lunettes, votre montre ou vos bagues si vous les avez conservés.

Le moment venu, vous serez transporté vers la salle d'opération sur un brancard. Vous attendrez quelques minutes dans une salle d'attente.

Que se passe-t-il après l'opération ?

Vous serez installé quelques temps en salle de réveil pendant que l'anesthésie se dissipe. Dans cette salle, vous serez sous la surveillance d'infirmières spécialisées qui s'assureront que votre réveil se déroule bien.

Vous pourrez ensuite retrouver votre chambre. L'infirmière du service passera régulièrement pour vous surveiller. Un repas vous sera servi avant la sortie.

De retour chez vous :

Pendant au moins 24 heures :

- Reposez-vous.
- Réalimentez-vous progressivement, liquides d'abord puis solides. Evitez les graisses, l'alcool, mais buvez beaucoup de liquides (eau, jus de fruits..).
- Seuls les médicaments prescrits sont autorisés. Ne consommez pas de somnifères ou de tranquillisants.
- Ne conduisez pas de véhicule (ni même un vélo).
- Ne manipulez pas d'engins dangereux (scie, tondeuse ...).
- Ne prenez aucune décision importante (contrats ...).

Respectez les prescriptions qui vous ont été données (anticoagulants, antidouleurs, entretien du pansement, exercices ...).

Appelez votre médecin en cas de :

- Douleurs dans la poitrine.
- Vomissements qui se prolongent.
- Si la cicatrice saigne beaucoup ou si elle est excessivement gonflée.
- Si la cicatrice est rouge, suintante, douloureuse.
- Si vous avez une douleur dans un mollet, si votre souffle est court.
- Si votre température reste supérieur à 38°.